

Du 5 novembre 2025 à midi (heure de Paris) au 26 novembre 2025 à midi (heure de Paris)	Saisie des demandes de mutation pour les mouvements interacadémique, spécifique national (Spen) et postes à profil (POP)
À partir du 27 novembre 2025	Téléchargement des confirmations individuelles de demande de mutation NB : l'absence de transmission de cette confirmation aux rectorats entraine l'annulation de la participation
15 décembre 2025	• Date limite d'envoi des travaux personnels par les candidats au mouvement spécifique national des métiers d'arts et du design • Date limite d'envoi du dossier de candidature par les candidats en (DR)Onisep et au Cnam/Inetop pour les PsyEN
Janvier 2026	Affichage des barèmes par le rectorat
6 février 2026	Date limite de demande tardive de participation au mouvement interacadémique, d'annulation et de modification de demande
11 mars 2026	Résultats – mouvements interacadémique, Spen et POP
A partir de mi-mars 2026	Début de l'ouverture de la phase intra-académique (dates précises définies par les rectorats)